

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix mars deux mille seize, à vingt heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 03/03/2016

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADE, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Monique BLONDEL, Gérard BEAUBIER, Catherine CELESTIN, Roger CLEDAT, Jean-Claude DECOUT, Arlette DEMAR, Dominique GILLES, Alain GONZALES, Michel LE BRAS, Claudine LAFOREST, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Michel PARVY, Christine RIFFAUD.

EXCUSES : Sylvie ALAMARGOT (délégation de vote à Alain FAUCHER), Sylvie AYMARD (délégation de vote à Alexandre MAZIN), Jean-Louis BREGAINT (délégation de vote à Michel LE BRAS), Estelle DELMOND (délégation de vote à Monique BLONDEL), Paul DUCHEZ (délégation de vote à Josiane ROUCHUT), Camille DUDOGNON (délégation de vote à Sylvette CHADELAUD), Xavier NOUHAUD (délégation de vote à Roger CLEDAT).

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2016-019 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de communes de noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2012 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence d'Alain DARBON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par Monsieur le Président, Alain DARBON, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Monsieur Alain DARBON présente le résumé suivant du compte administratif 2015 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Opérations de l'exercice	36 087,73	35 924,60	1 871,07	4 899,85	37 958,80	40 824,45
<i>Résultats de clôture</i>	163,13	--	--	3 028,78	163,13	3 028,78
Résultats reportés	--	749,55	--	5 684,37	--	6 433,92
<i>Totaux cumulés</i>	--	586,42	--	8 713,15	--	9 299,57
Restes à réaliser	--	--	--	--	--	--
<i>Résultats définitifs</i>	--	586,42	--	8 713,15	--	9 299,57

En l'absence de Monsieur le Président, Alain DARBON

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Approuve le compte administratif 2015 du budget annexe du Service Public de l'Assainissement Non Collectif.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 11 mars 2016

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 21.03.16

Publié ou notifié

Le : 21.03.16

Le Président,

Alain DARBON

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :**

SPANC - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date de transmission de l'acte : 21/03/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 21/03/2016

Numéro de l'acte : 2016-019 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20160310-2016-019-DE

Date de décision : 10/03/2016

Acte transmis par : Alain DARBON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

ARRETE - SIGNATURES

Date de convocation 03/03/16.

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	25
Nombre de suffrages exprimés	32
VOTE : Pour	32
Contre	0
Abstentions	0

Présenté par le Président,
 A Saint Leonard le 10.03.16
 Le Président,



Délibéré par le conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
 A Saint Leonard le 10.03.16

Les membres du conseil Communautaire,

[Area containing multiple handwritten signatures in black and blue ink, including names like 'Demar' and 'Gautier']

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le
 A le

